

## Principales observations (février à avril 2024)

1. La population de la zone métropolitaine de Port-au-Prince (ZMPP) est tombée à moins de 3 millions d'habitants en avril 2024. Ce chiffre est inférieur à celui enregistré lors des restrictions du COVID-19 en 2020, lorsqu'environ 50 000 personnes avaient quitté la ZMPP pour s'installer dans des zones plus rurales.
2. 17 370 personnes de plus ont quitté la ZMPP qu'elles n'y sont entrées entre février et avril 2024. Principales destinations: Département de l'Ouest (Kenscoff, Gressier et Léogâne), Les Cayes, Jacmel et Cap Haïtien.
3. Depuis janvier 2024, les relocalisations hors de la ZMPP augmentent tandis que les relocalisations dans la ZMPP en provenance du reste du pays diminuent.
4. Les diminutions de population à l'intérieur de la ZMPP sont dans la 1re section Turgeau (Port-au-Prince), la 10e section Thor (Carrefour) et la 3e section Bellevue (Tabarre), mais nous observons des augmentations dans la 1re section St Martin (Delmas) et la 2e section Morne l'Hôpital (Port-au-Prince).

**Données utilisées :** estimations mensuelles de la population par section communale (admin3) et estimations de la population se déplaçant entre les sections communales chaque mois (changement dans la localité mensuelle dominante) - dérivées de données anonymes de téléphonie mobile, pondérées à l'aide de données d'enquête et basées sur des estimations de base de la population en Haïti (méthodes : voir "à propos des données" sur <https://haiti.mobility-dashboard.org>).

**Disclaimer :** l'ampleur de la plupart des flux de population que nous rapportons est probablement sous-estimée (par exemple, la population du ZMPP pourrait avoir diminué de plus de 17 370 personnes depuis février), nous les réviserons d'ici septembre 2024, mais les tendances relatives au fil du temps resteront inchangées.

### Les 10 plus grands flux nets sortants de la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince (ZMPP) de février à avril 2024 sont à destination de ces sections communales.

Flux nets sortants de la ZMPP = flux sortant de la ZMPP - flux entrant dans la ZMPP (pour chaque section communale)

| Section                    | Commune      | Département | Flux nets sortants de la ZMPP (nombre estimé de personnes) |
|----------------------------|--------------|-------------|--|
| 3e Section Sourcailles     | Kenscoff     | Ouest       | 960  |
| 1re Section Bourdet        | Les Cayes    | Sud         | 710  |
| 1re Section Bas Cap Rouge  | Jacmel       | Sud-Est     | 590  |
| 3e Section Petit Boucan    | Gressier     | Ouest       | 570  |
| 3e Section Grande Rivère   | Léogâne      | Ouest       | 490  |
| 2e Section Haut du Cap     | Cap-Haïtien  | Nord        | 480  |
| 2e Section Petite Rivière  | Léogâne      | Ouest       | 440  |
| 11e Section Ravine Sèche   | Petit-Goâve  | Ouest       | 440  |
| 1re Section Dessources     | Léogâne      | Ouest       | 350  |
| 1re Section Montagne Noire | Pétion-Ville | Ouest       | 320  |

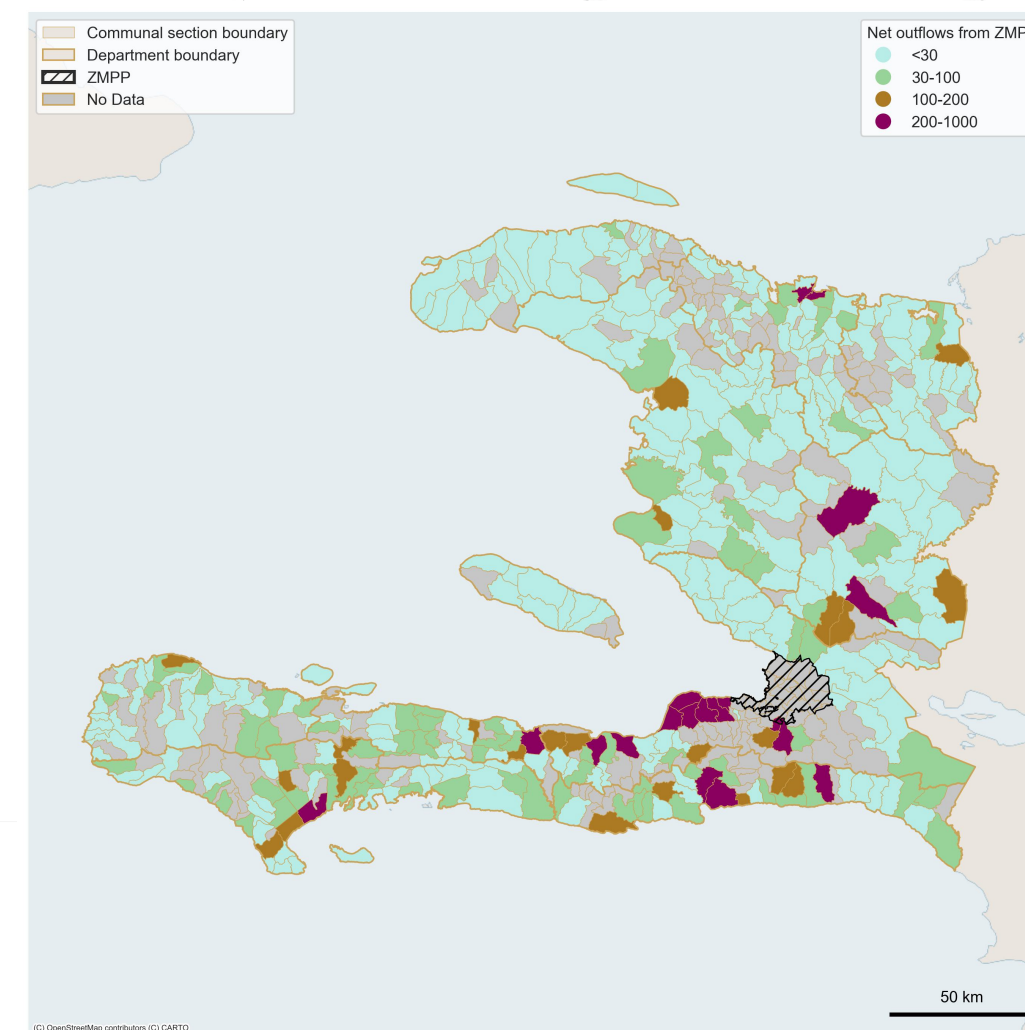
De février à avril 2024, le nombre de personnes qui ont quitté la ZMPP pour s'installer dans ces sections communales a été supérieur au nombre de personnes qui ont quitté ces sections pour s'installer dans la ZMPP.

Ces flux de déplacement ont augmenté la population de ces sections et diminué celle du ZMPP.

Globalement, plus de personnes (17 370) ont quitté la ZMPP qu'elles s'y sont installées entre février et avril 2024.

De février à avril 2024, plus de personnes ont quitté la ZMPP qu'elles n'y sont entrées. Les principales destinations (flux nets sortants) sont le département de l'Ouest (Kenscoff, Gressier et Léogâne), Les Cayes, Jacmel et Cap Haïtien.

Flux nets sortants de la ZMPP = flux sortants de la ZMPP moins flux entrants dans la ZMPP



### Variation du nombre de résidents du ZMPP de février à avril 2024 (estimation basse)

- 17 370

La carte montre qu'entre février et avril 2024, plus de personnes ont quitté le ZMPP qu'elles n'y sont entrées. Cela se traduit par une diminution de 17 370 personnes de la population estimée de la ZMPP (la carte montre les flux nets sortants (flux nets négatifs) de la ZMPP vers chaque section communale).

Nos données montrent que, pour chaque section communale, plus de personnes sont arrivées de la ZMPP qu'elles n'y ont emménagé (il n'y a pas eu de flux entrants nets vers la ZMPP en provenance d'une section communale au cours de cette période).

Pour la plupart des sections communales, le nombre de personnes qui sont arrivées de la ZMPP et qui sont parties de ces sections vers la ZMPP est similaire (le nombre de flux entrants et sortants vers/de la ZMPP est similaire), de sorte que les flux nets de ces sections communales vers la ZMPP sont proches de 0 (en bleu clair sur la carte).

Toutefois, nous constatons que pour plus de 100 sections communales, plus de personnes sont entrées dans ces sections depuis le ZMPP que de personnes sont entrées dans le ZMPP depuis ces sections (il y a des sorties nettes du ZMPP vers les sections représentées en vert, marron et violet sur la carte). Les principales destinations sont d'autres parties de l'Ouest (Kenscoff, Léogâne et Gressier) et le Grand Sud (Les Cayes et Jacmel (voir les zones violettes)).

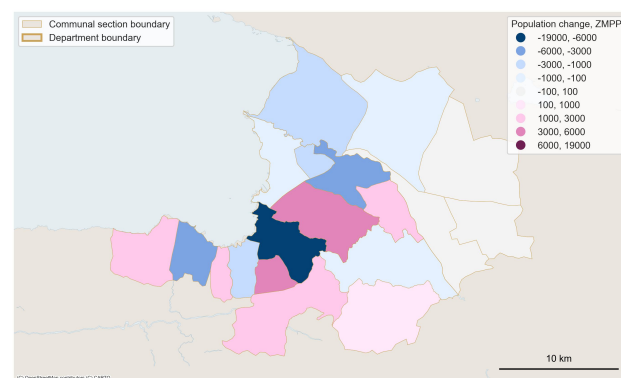
Il y a d'autres sorties nettes notables (en vert, marron et violet) vers Cap Haïtien et d'autres villes (Gonaïves, St Marc, Jérémie, Hinche, Mirebalais) et aussi vers les zones frontalières (Ouanaminthe et Belladère ; Anse-à-Pitres dans une moindre mesure, mais pas vers le point frontière de Jimani).

### Évolution du nombre de résidents dans les ZMPP, par section communale, de janvier à avril 2024.

La variation du nombre de résidents est due à des flux de relocalisation à destination et en provenance de la ZMPP, ainsi qu'à des flux de relocalisation à l'intérieur de la ZMPP.

Les plus fortes baisses: 1re Section Turgeau (-18,510 personnes), 10e Section Thor (-5,050) and 3e Section Bellevue (-4,130).

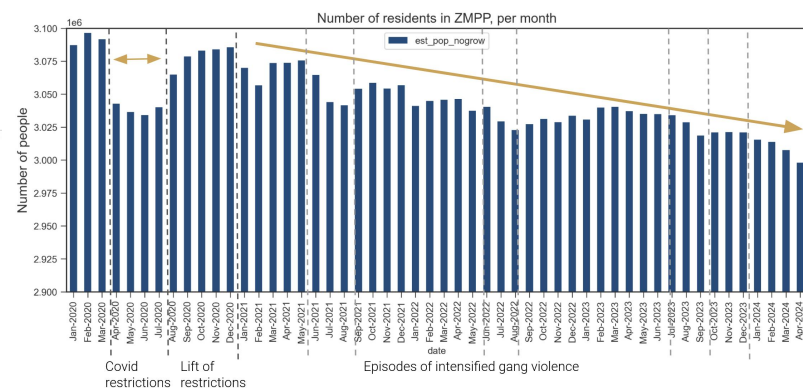
Plus fortes augmentations: 1re Section St Martin (+4,500) and 2e Section Morne l'Hôpital (+3,080)





Évolution, sur plus de 4 ans, de la population urbaine en lien avec la mobilité interne. La population de la ZMPP a, pour la première fois, chuté à moins de 3 millions en avril 2024 (encore plus bas que pendant les restrictions COVID-19 de 2020). La population a augmenté aux Cayes et est stable au Cap Haïtien.

#### ZMPP population: -0.59% / an



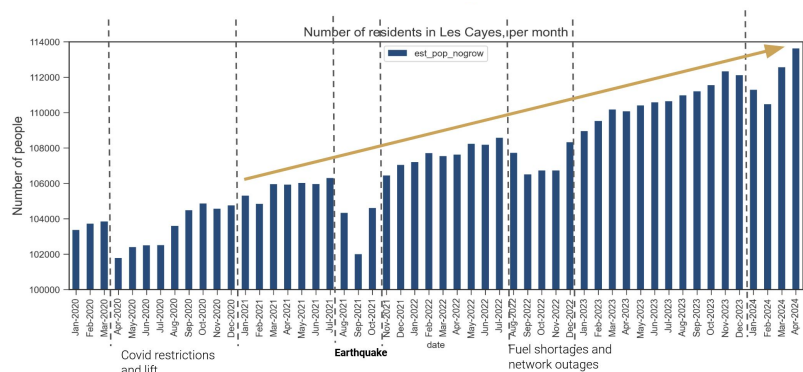
Nombre de résidents de la ZMPP

| Date     | ZMPP population* |
|----------|------------------|
| Jan 2020 | 3,087,070        |
| Jan 2021 | 3,069,990        |
| Jan 2022 | 3,041,100        |
| Jan 2023 | 3,030,720        |
| Jan 2024 | 3,015,390        |
| Apr 2024 | 2,998,020        |

Evolution annuelle du nombre de résidents de la ZMPP

| Année               | Evolution de la population de la ZMPP* |
|---------------------|--|
| Jan 2020 - Jan 2021 | - 17,080                               |
| Jan 2021 - Jan 2022 | - 28,890                               |
| Jan 2022 - Jan 2023 | - 10,380                               |
| Jan 2023 - Jan 2024 | - 15,330                               |
| Jan 2024 - Apr 2024 | - 17,370                               |

#### Les Cayes population: +1.9% / an



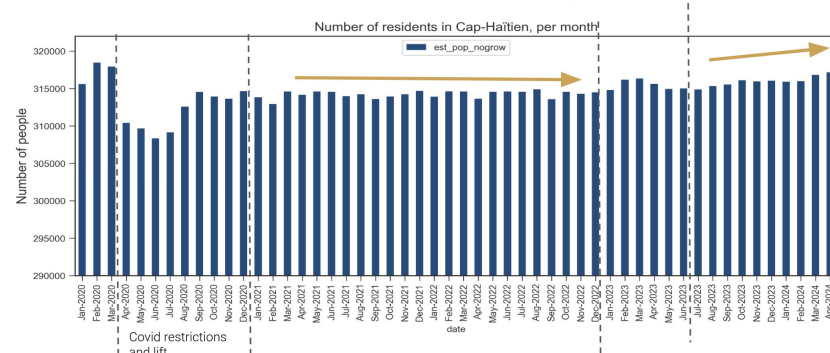
Nombre de résidents de Les Cayes

| Date       | Les Cayes population* |
|------------|-----------------------|
| Jan 2020   | 103,370               |
| Jan 2021   | 105,300               |
| Jan 2022   | 107,190               |
| Jan 2023   | 108,950               |
| Jan 2024   | 111,280               |
| April 2024 | 113,620               |

Evolution annuelle du nombre de résidents des Cayes

| Année                 | Evolution de la population des Cayes* |
|-----------------------|---------------------------------------|
| Jan 2020 - Jan 2021   | + 1,930                               |
| Jan 2021 - Jan 2022   | + 1,890                               |
| Jan 2022 - Jan 2023   | + 1,760                               |
| Jan 2023 - Jan 2024   | + 2,330                               |
| Jan 2024 - April 2024 | + 2,340                               |

#### Cap Haïtien population: +0.03% / an



Nombre de résidents de Cap Haïtien

| Date       | Cap Haïtien population* |
|------------|-------------------------|
| Jan 2020   | 315,580                 |
| Jan 2021   | 313,830                 |
| Jan 2022   | 313,900                 |
| Jan 2023   | 314,800                 |
| Jan 2024   | 315,900                 |
| April 2024 | 317,180                 |

Evolution annuelle du nombre de résidents de Cap Haïtien

| Année                 | Evolution de la population de Cap Haïtien* |
|-----------------------|--|
| Jan 2020 - Jan 2021   | - 1,750                                    |
| Jan 2021 - Jan 2022   | + 70                                       |
| Jan 2022 - Jan 2023   | + 900                                      |
| Jan 2023 - Jan 2024   | + 1,100                                    |
| Jan 2024 - April 2024 | + 1,280                                    |

\*Les estimations du nombre de résidents mensuels sont basées sur le changement du lieu dominant où les abonnés sont présents pour chaque mois civil par rapport au mois suivant (changement de lieu de résidence mensuel). Le nombre d'abonnés changeant de résidence est pondéré pour obtenir un nombre de personnes, mais la croissance naturelle et les migrations internationales ne sont pas prises en compte. Nos estimations des changements de domicile sont actuellement sous-estimées, et la ZMPP a probablement perdu plus de personnes depuis 2020 que ce qui est indiqué ici.

Depuis 2021, la population de la ZMPP a diminué d'environ 72 000 personnes en raison de la mobilité interne (il s'agit probablement d'une sous-estimation), alors que la population des Cayes a augmenté de près de 2 % par an depuis 2021, en partie en raison de l'arrivée de personnes en provenance de la ZMPP.

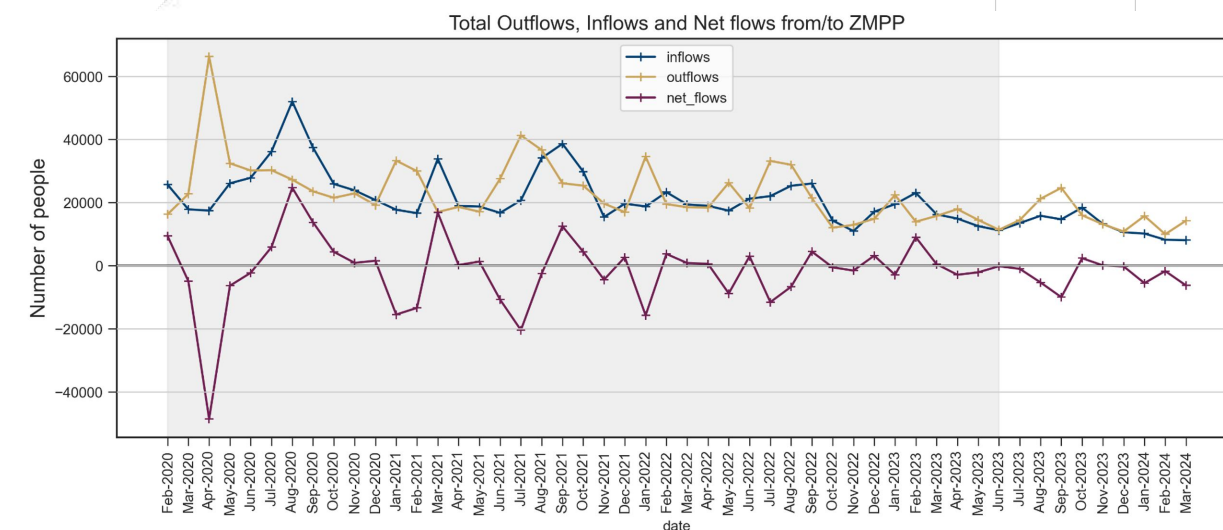
## Principales observations (2020 à 2024)

1. La population de la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince (ZMPP) a globalement diminué depuis janvier 2021 (de 71 970 personnes ; 0,59% par an) en raison de la mobilité interne.
2. Cependant, on observe de fréquents allers-retours entre la ZMPP et le reste du pays depuis 2020 (+/- 1% de la population), en raison des restrictions du COVID-19 puis des épisodes de violence des gangs.
3. Pour la première fois, en avril 2024, la population du ZMPP est passée sous la barre des 3 millions d'habitants (2 998 020 personnes) - c'est moins que lors des restrictions COVID-19 de 2020.

**Avertissement :** Veuillez consulter la première page : l'ampleur de la plupart des flux de population que nous rapportons ici est sous-estimée (par exemple, plus de 71 970 personnes ont probablement quitté le ZMPP pour d'autres régions d'Haïti depuis 2021). Nous réviserons nos estimations, mais cela n'affectera pas l'observation selon laquelle la population de la ZMPP est plus faible en avril 2024 qu'en avril 2020 au moment des restrictions COVID-19, qui peuvent servir de point de comparaison.

## Tendance de plus de 4 ans en matière de déplacements à l'intérieur et à l'extérieur de la ZMPP

Mouvements aller-retour entre la ZMPP et le reste du pays depuis février 2020. Récemment (janvier - avril 2024), les départs sont plus nombreux que les arrivées.



Au cours des quatre dernières années et plus, il y a eu une alternance de flux nets sortants et entrants de/vers le ZMPP (flux net alternativement positif puis négatif), ce qui signifie qu'à certaines occasions, plus de personnes sont parties que de personnes sont arrivées (par exemple, pendant les restrictions COVID-19, nous observons un pic de flux sortants du ZMPP), et vice versa (par exemple, immédiatement après la levée des restrictions COVID-19, des personnes sont revenues (pic de flux entrants)).

Lorsque le flux net vers la ZMPP est négatif, la population de la ZMPP diminue.

En juillet-septembre 2023, les départs de ZMPP sont plus nombreux que les arrivées (-16 280, dont -9 980 pour le seul mois de septembre). Puis, en octobre-novembre 2023, davantage de personnes (+2 470) se sont installées dans la ZMPP (peut-être des retours), tandis que le nombre de personnes quittant la ZMPP et le nombre de personnes y entrant ont tous deux diminué (peut-être en raison des barrages routiers). Cependant, des diminutions similaires de la mobilité ont été observées précédemment (par exemple, d'avril à juin 2023).

Plus récemment, entre février et avril 2024, nous observons à nouveau plus de personnes quittant la ZMPP que de personnes y entrant (-17 370). Cela s'explique par le fait que le nombre de personnes quittant la ZMPP augmente à nouveau, tandis que le nombre de personnes y entrant (ou y revenant) n'a pas cessé de diminuer depuis septembre 2023.

### À propos de ce projet

Le projet "Données sur la mobilité de la population pour la gestion des catastrophes" de Flowminder vise à améliorer la disponibilité et l'utilisation des estimations dérivées des données des opérateurs mobiles sur la mobilité de la population, la densité et/ou les données de déplacement parmi les acteurs humanitaires, avec un accent particulier sur Haïti. Grâce à ce projet, Flowminder permettra aux organisations humanitaires d'accéder à des informations fiables et faciles à utiliser et de les utiliser pour la préparation et la réponse aux catastrophes, tout en renforçant son logiciel de traitement et d'analyse des données, FlowKit, afin de mieux répondre aux besoins du secteur humanitaire en matière de données.

### Auteurs et donateurs

Ce rapport a été rédigé par la Fondation Flowminder.

Ce travail a été rendu possible grâce au soutien généreux du peuple américain par l'intermédiaire de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Son contenu relève de la responsabilité de la Flowminder Foundation et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'USAID ou du gouvernement des États-Unis. Ce projet est dirigé par la Flowminder Foundation.

### Remerciements

Cette étude a été rendue possible grâce aux données anonymisées de téléphonie mobile fournies par Digicel Haïti.

### Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires pour nous aider à améliorer les futurs rapports et les demandes de types d'analyse spécifiques.

Veuillez envoyer un e-mail à [info@flowminder.org](mailto:info@flowminder.org) pour nous faire part de vos commentaires et suggestions, ou si vous avez des besoins analytiques spécifiques que nous pouvons prendre en charge.

*Ce rapport et son contenu ne peuvent être partagés qu'avec la mention de la Fondation Flowminder. L'adaptation est autorisée à condition que les modifications soient indiquées et que la Fondation Flowminder soit citée. L'utilisation du rapport et de son contenu est limitée à des fins humanitaires et de développement.*

**Exclusion de garantie et limitation de responsabilité :** Dans la mesure du possible, Flowminder propose ce rapport et son contenu en l'état et en fonction de sa disponibilité, et ne fait aucune déclaration ni ne donne aucune garantie de quelque nature que ce soit concernant ce rapport et son contenu, qu'elle soit expresse, implicite, légale ou autre. Cela inclut, sans s'y limiter, les garanties de titre, de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier, d'absence de contrefaçon, d'absence de défauts latents ou autres, d'exactitude ou de présence ou d'absence d'erreurs, qu'elles soient connues ou non ou qu'elles puissent être découvertes.

Dans la mesure du possible, Flowminder ne sera en aucun cas responsable, sur la base d'une quelconque théorie juridique (y compris, mais sans s'y limiter, la négligence) ou d'une autre manière, des pertes, coûts, dépenses ou dommages directs, spéciaux, indirects, accessoires, consécutifs, punitifs, exemplaires ou autres résultant de l'utilisation du rapport ou de son contenu, même si Flowminder a été informée de la possibilité de ces pertes, coûts, dépenses ou dommages. L'exclusion de garantie et la limitation de responsabilité prévues ci-dessus doivent être interprétées d'une manière qui, dans la mesure du possible, se rapproche le plus possible d'une exclusion et d'une renonciation absolues à toute responsabilité.

### Confidentialité des données et gouvernance

Aucune donnée personnelle, telle que l'identité, les données démographiques, la localisation, les contacts ou les déplacements d'un individu, n'est mise à la disposition du gouvernement ou de toute autre tierce partie à quelque moment que ce soit. Tous les résultats produits par Flowminder sont des résultats agrégés (par exemple, la densité d'abonnés dans une municipalité donnée), ce qui signifie qu'ils ne contiennent aucune information sur les abonnés individuels.

Ces données sont entièrement anonymisées. Cette approche est conforme au règlement général sur la protection des données de l'Union européenne (UE GDPR2016/679). Les données sont traitées sur un serveur installé derrière le pare-feu de l'opérateur de réseau mobile en Haïti, et aucune donnée personnelle ne quitte les locaux de l'opérateur.

### Considérations sur les données

Les estimations présentées sont notre meilleure évaluation actuelle des mouvements. Cependant, il existe un certain nombre d'incertitudes. Les informations doivent être interprétées en tenant compte des autres données disponibles.

**Pour plus d'informations sur nos méthodes**, veuillez consulter notre documentation sur les *indicateurs de mobilité en Haïti* concernant les résidents et les personnes relocalisées [ici](#).

### Sources des données

- Données pseudonymisées sur l'utilisation des téléphones mobiles: Digicel Haïti
- Produits de données : Flowminder

### Rapport(s) précédent(s)

Notre dernier rapport sur les déplacements en Haïti a été publié le 14 mars 2024 : [La violence des gangs dans le centre-ville de Port-au-Prince | Rapport de situation sur la mobilité : Haïti \(29 février - 12 mars 2024\)](#)

<https://www.flowminder.org/resources/publications-reports/haiti-violence-des-gangs-centre-de-port-au-prince-rapport-de-situation-sur-la-mobilite-29-fevrier-12-mars-2024>

**La citation suivante est requise lors de l'utilisation des données et des informations contenues dans ce rapport :**

**Flowminder Foundation, mai 2024, Impact de la crise en Haïti sur la mobilité: Flux de population depuis la zone métropolitaine de Port-au-Prince (01 janvier 2020 - 30 avril 2024)**